

La réforme des retraites de 2003, contrairement à celle de 1993, a concerné tout à la fois le secteur privé et la fonction publique. Pour les salariés du secteur public, elle a modifié plusieurs aspects importants du régime antérieur : tout d'abord l'allongement de la durée requise pour un départ sans décote ; ensuite l'allongement de la durée de proratisation, et enfin l'instauration d'une surcote dès 2004 et d'une décote à partir de 2006.

Avant la réforme, n'existaient ni décote ni surcote dans la fonction publique, et 150 trimestres étaient nécessaires pour obtenir un taux de pension de 75 %. Depuis 2003, cette durée a augmenté de deux trimestres par an jusqu'en 2008, et d'un trimestre par an à compter de 2009.

L'âge moyen de départ en retraite des enseignants du second degré est passé de 59,2 ans en 2000 à 60,2 ans en 2007, avec une relative stabilité entre 2000 et 2005.

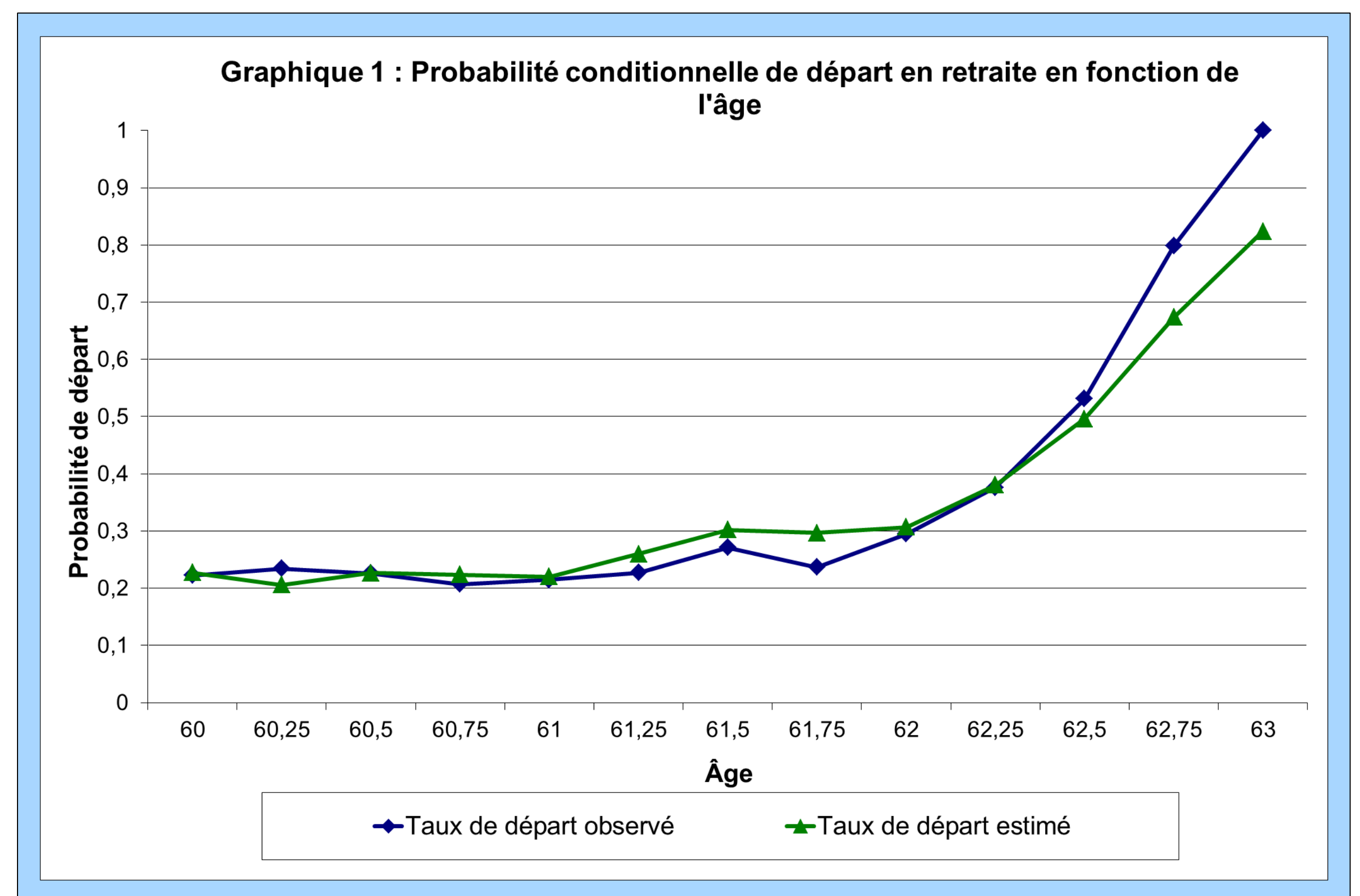
Le cadre théorique

Notre objectif est de compléter l'approche empirique en forme réduite déjà réalisée par Baraton et al. (2011). Cette première étude a montré que la réforme de 2003 a fortement réduit la probabilité de départ en retraite à 60 ans. Mais cette première étude en forme réduite ne permettait pas de distinguer les contributions relatives de la décote et de la surcote à ce résultat général.

La modification des comportements de départ en retraite consécutive à la réforme de 2003 est maintenant évaluée à l'aide d'un modèle structurel. Plus précisément, notre étude repose sur le modèle, désormais canonique, introduit par Stock et Wise (1990).

Dans ce modèle, l'enseignant choisit de prendre sa retraite si la différence entre les valeurs actualisées des flux de revenus obtenus lorsque le passage en retraite a lieu ultérieurement ou immédiatement, est négative ou nulle. Ce principe de décision est fondé sur ce que Stock et Wise appellent la « valeur d'option » (option value), qui détermine l'arbitrage entre le passage immédiat à la retraite et le report ultérieur de cette transition.

Une fois raffinée, cette règle de décision permet d'estimer la probabilité qu'un enseignant prenne sa retraite à un âge donné en fonction des incitations financières fournies par le système de décote et de surcote. Cette prévision est réalisée à partir de l'estimation conjointe des paramètres fondamentaux du modèle, tels que le coefficient d'aversion au risque, le taux de préférence pour le loisir et le facteur d'escompte (cf. graphique 1).



La méthode d'estimation

Le modèle est estimé par maximisation d'une fonction de vraisemblance qui est déduite de l'expression de la « valeur d'option » calculée à chaque trimestre au-delà de 60 ans.

Ce modèle est équivalent à un modèle de programmation dynamique reposant sur une équation de Bellman, si l'on fait l'hypothèse que les enseignants âgés connaissent avec certitude l'évolution future de leurs rémunérations. Ils font toutefois face à des probabilités conditionnelles de survie aux âges ultérieurs. Ces probabilités sont calculées à partir des tables de mortalité produites par l'INED.

Les données

Les données utilisées concernent les enseignants du secondaire nés entre 1940 et 1947. Elles proviennent de deux sources gérées par le service des pensions du ministère de l'Éducation Nationale : le fichier des bénéficiaires d'une pension civile des deux ministères, et le fichier des Dossiers d'examen des droits à pension.

Principaux résultats

La mise en place du système de surcote a significativement réduit la probabilité de départ en retraite au delà de 60 ans pour les cohortes nées entre 1944 et 1947 (cf. graphique 2).

A l'inverse, le système de décote n'a pas modifié cette probabilité (cf. graphique 3).

Axe Politiques éducatives

Co-Directeurs :

- Denis FOUGÈRE
- Agnès VAN ZANTEN

Équipe du projet

- Denis Fougère
- Pierre Gouédard

Denis Fougère est Directeur de Recherches au CNRS, membre du Centre de Recherches en Économie et Statistique (CREST) et membre du LIEPP. Il est également Research Fellow au CEPR (Londres) et à l'IZA (Bonn).

Pierre Gouédard est doctorant au LIEPP et au département d'économie de Sciences Po, titulaire d'une maîtrise de l'Université de Montréal et d'un master de la Paris School of Economics.

Bibliographie

ASCH B., HAIDER S. J., ZISSIMOPOULOS J. (2005): "Financial incentives and retirement: evidence from federal civil service workers", *Journal of Public Economics*, Vol. 89, pp. 427-440.

BARATON M., BEFFY M., FOUGÈRE D. (2011): "Une évaluation de l'effet de la réforme de 2003 sur les départs en retraite : le cas des enseignants du second degré public", *Economie et Statistique*, n° 441-442, pp. 55-78.

CHAN S., STEVENS A. H. (2004): "Do changes in pension incentives affect retirement? A longitudinal study of subjective retirement expectations", *Journal of Public Economics*, Vol. 88, pp. 1307-1333.

STOCK J. H., WISE D. A. (1990): "Pensions, the option value of work, and retirement", *Econometrica*, Vol.58, pp. 1151-1180.

